

EUROPA



PERIODIQUE DE LA
FÉDÉRATION DES COMBATTANTS

ALLIÉS EN EUROPE

Présidents d'Honneur:

Le Maréchal DANIEL-ZDROJEWSKI et le Général (+) COLIN GUBBINS

Président Général: Thadée JAGO

DELEGATIONS

FRANCE
U.S.A.
ANGLETERRE
AUSTRALIE
BELGIQUE
BRESIL
CANADA
DANEMARK
ESPAGNE
GRECE
NORVEGE



DELEGATIONS

HOLLANDE
ITALIE
LUXEMBOURG
MONACO
N.ZELANDE
POLOGNE
ROUMANIE
SUEDE
SUISSE
ANDORRA

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: THADEE JAGO

DIRECTION: 23 Quai de la Tournelle, PARIS 5, Téléphone 3544117

EDITEUR REDACTEUR-EN-CHEF: Georges BEZA

REDACTION-ADMINISTRATION: 3 Allée Gabriel Fauré ROSNY /BOIS
Téléphone: 528.42.43

Déclaration du Titre N° 48437/1981 (ancien L 196 /1969)
Commission Paritaire N° 506 D 1973

IMPRIMEUR: ORGANISATION DEBB'S, 12 rue Colonel Moll, PARIS 17
Téléphone: 574.09.72 / 574.48.31

ABONNEMENT ANNUEL: 20 F PRIX 6 F ABONNEMENT ETRANGER 25 F

809-7775



Le Général de Gaulle

LE MOT DU PRESIDENT

Eh bien, notre Congrès c'est du passé, mais un passé plein d'avenir.

Si nous devons tirer une synthèse des problèmes qui agitaient la Fédération depuis 1980, il faut convenir qu'à la suite de toutes nos assemblées générales, extraordinaires ou ordinaires, nous avons dégagé une unité et une équipe capable maintenant de donner une impulsion propice aux conditions nouvelles et à la continuité.



Thadée JAGO

En nous appuyant sur les bases éprouvées, que constitue le Z.U.P.R.O., fondateur de la Fédération et les délégations nationales et alliées, nous avons pu démontrer qu'avec peu de moyens, nous avons pu nous sortir des difficultés, tout en constatant que les buts et nos tendances, intéressent les anciens combattants.

En effet, nous constituons une association qui prône l'idée de l'Europe. Or, les anciens combattants alliés, en dehors des préoccupations politiques, économiques ou sociales, sont sensibles à l'unité de l'Europe pour laquelle ils ont indirectement combattu. Pour eux, l'Europe forme un terrain d'entente naturel.

Sur ce point le Congrès a couronné notre persévérance et notre travail, car ce n'est pas la force, comme disent les Anglais, mais la persévérance, qui fait les grandes oeuvres.

Thadée JAGO

Président Général

Paris, le 1 juin 1982

LE CONGRES DE LA FEDERATION

Le Congrès de 1982 s'est déroulé sous le Haut Patronage de Son Excellence Monsieur le Président de la République Polonaise en Exil qui a tout d'abord honoré de Sa présence le déjeuner amical, au cours duquel une Résolution consécutive à l'état de siège en Pologne a été votée.

A 13 heures les Délégations se sont réunies dans la Salle des Conférences de la Mairie du 4-ème Arr. de Paris.

La séance a été ouverte par M. le Maréchal Antoine ZDROJEWSKI qui préalablement à son allocution et à la lecture de l'ordre du jour a demandé aux Délégués de saluer le Président SOKOLNICKI, qui a été chaleureusement ovationné par l'assistance.



Prezydent Rzeczypospolitej
Juliusz Sokolnicki

Le Président Général, M. Thadée JAGO, a procédé à la présentation des Délégués et a constaté que la majorité des Délégués étaient présents ou représentés et qu'ainsi l'Assemblée Générale était valablement constituée.

Après son rapport moral, le Président Général a donné lecture du Règlement Intérieur élaboré par le Bureau du Conseil à la suite du changement de l'article 5 des Statuts.

Monsieur Georges Beza, a présenté un compte-rendu d'activité de la Fédération.

Monsieur Louis MONREAL, Trésorier National, a démontré dans son rapport financier que la Fédération, après avoir liquidé le déficit, à force d'obstination et de persévérance, est parvenue à présenter un bilan positif avec un actif honorable.

Le Président Général JAGO, dans son allocution a présenté une synthèse de l'ensemble des problèmes et a remercié Monsieur le Président de la République SOKOLNICKI et Monsieur le Maréchal de l'appui qu'ils accordaient à notre Fédération. Egalement il s'est félicité de la loyauté dans le comportement des différentes Délégations Alliées vis-à-vis du Président Fédéral. Il a remercié tout particulièrement Monsieur le Dr. VAN ROSSUM, le Colonel DEWEER, le Comte BALBI, Monsieur COMA-CASAS et Monsieur BEZA, représentant respectivement la Belgique, l'Italie, l'Espagne, la Roumanie, et qui redonnaient à la Fédération la vie sur le plan européen. Il a également salué chaleureusement le Dr. Cornel VELTIAN, ainsi que le Président International de l'I.M.O.S., Monsieur WENES, successeur de Monsieur MOREL. Le Délégué anglais s'est excusé.

Le soir de la même journée, au cours d'un Banquet en l'honneur de Son Excellence Monsieur le Président de la République, celui-ci a remis de hautes distinctions aux généraux ERNY et JAGO, qu'il leur avait décernées à l'occasion de la Fête Nationale Polonaise du 3 Mai 1982.

Le Congrès a été cloturé par la Messe du Souvenir en l'Eglise Polonaise à Paris. Monsieur le Chanoine Marcel PONTTHIEU de Notre-Dame de Paris et Monsieur le Prélat KEDROWSKI, ont prononcé des sermons circonstanciés. De nombreuses personnalités du monde ancien combattant et une foule recueillie ont suivi cette manifestation de foi, dans une atmosphère de ferveur et de tension et de tension, consécutive aux événements de Pologne.

En dehors de Son Excellence Monsieur le Président SOKOLNICKI, de Monsieur le Maréchal ZDROJEWSKI, du Général ERNY et des autorités de la Fédération et du ZUPRO, étaient également présents Monsieur Charles KRIEG, député de Paris, le Dr. MEUNIER, ancien Maire du I-er Arr. de Paris, Conseiller de Paris, Monsieur DUBUT, du Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, Madame de Gerus de la Croix Rouge et Messieurs CIWINSKI et CISZEWSKI. Aimablement remerciés les Associations des Anciens Combattants qui ont bien voulu en signe de solidarité et d'amitié déléguer leurs drapeaux, Américan Legion, le Comité d'Action de la Résistance, le Comité d'Entente des Anciens Combattants Polonais, Les Sections de ZUPRO de Troyes, de Tourcoing, de Roubaix, de Paris et des Landes.

"Europa"

la Grande Guerre, se trouvent à nouveau combattant pour la cause juste: la Liberté. Tentôt, le 30ème anniversaire commun de la libération de Paris et de Bucarest.

Georges BEZA

R E S O L U T I O N

Les Délégués de la Fédération des Combattants Alliés en Europe et de l'Association Nationale des Résistants-Combattants Polonais en France, réunis en Assemblée Générale le 15 Mai 1982 à la Mairie du 4-ème Arrondissement de Paris, condamnent le coup de force du General Jaruselski en Pologne qui a instauré une dictature militaire.

Ils constatent que le Gouvernement communiste polonais a procédé aux arrestations et internements des membres du syndicat ouvrier "Solidarnosc", alors qu'il gouverne -soit-disant- au nom de la classe ouvrière.

Le Gouvernement polonais bafoue ainsi les Accords internationaux et viole la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

Les Congressistes font appel à leurs Gouvernements respectifs pour que ceux-ci exigent du Gouvernement polonais l'élargissement des syndicalistes arrêtés ou condamnés et une amnistie générale pour couvrir les faits consécutifs à la proclamation de l'état de siège en Pologne le 13 décembre dernier.

L I S T E
DE DONATEURS A L'APPUI DE LA REVUE "EUROPA"

M. JAGO	1200 F	M. LEROY	300 F
Dr. VAN ROSSUM	600 F	M. MANDELIS	200 F
Général ERNY	500 F	M. COLIN	100 F
M. PASSILLY	200 F	M. WIERZCÓLSKI	100 F
Mme BEZA	100 F	M. VELTIAN	100 F

EDITORIAL

C'était le 23/24 août 1939. Les dépêches de presse annoncent que les deux grandes puissances totalitaires européennes, le Troisième Reich hitlérien et l'Union Soviétique stalinienne ont conclu un Pacte de partage de l'Europe et de hégémonie du monde.



Georges BEZA

Seconde Guerre mondiale, invasions nazi-fascistes, nippones et soviétiques partout, conjointes avant que les guerriers hitlérien et stalinien s'entretuent et que le fasciste soit mis hors combat.

La Pologne se dresse contre les envahisseurs, la France et l'Angleterre font leur devoir d'honneur, les Etats attaqués se défendent et, après occupation, résistent, chacun à sa manière.

La France a donné une riposte exemplaire à l'ennemi envahisseur et occupant. Après avoir combattu héroïquement et avoir connu une défaite temporaire, par le Général de Gaulle, incarnation de son esprit de résistance, de sacrifice et d'espérance, la France, à l'Appel du 18 Juin 1940, a rallié les Forces libres combattantes, les Forces de résistance de l'intérieur du pays.

L'esprit de la France a ravivé l'esprit de résistance de tous les pays européens occupés et c'est partout que les nations assujéties se sont dressées contre les ennemis.

Exemplaire a été la lutte de la France, exemplaire celle de la Pologne et la Tchécoslovaquie, des pays atlantiques et méditerranéens, de la Yougoslavie et de la Grèce; difficile mais astucieuse celle de l'Italie et celle de la Roumanie, car pour ces deux nations il s'agissait à la fois de renverser les dictatures indigènes et la domination hitlérienne.

C'était le 23/24 Août 1944. Singulière coïncidence historique! Le même jour, quatre ans jour pour jour depuis la conclusion du Pacte soviéto-nazi qui avait fait possible le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, Paris et Bucarest sont auto-libérés. La France et la Roumanie, alliées de la Grande Guerre, se trouvent à nouveau combattant ensemble pour la cause juste: la liberté. Bientôt, le 38ème anniversaire commun de la libération de Paris et de Bucarest.

Georges BEZA

DELEGATION: BELGIQUELE PRESIDENT INTERFEDERAL

Je soussigné, Général Thadée JAGO, Président Interfédéral de la Fédération des Combattants Alliés en Europe, demeurant à Paris, déclare donner mandat pour un an mais renouvelable après une année avec l'accord du Comité de Bruxelles et ensuite de mon accord personnel pour les personnes suivantes:

- 1°) Monsieur HOLLERT Eugène demeurant à 6371 Roly (9 Place Saint Denis - 6371 ROLY) qui a introduit une demande écrite recevable tant au comité national qu'au comité interfédéral pour les Ardennes et Luxembourg, notamment les sections de Philippe-Ville Couvin- Olloye sur Viroin.
 - 2°) Monsieur VANDEN BERGHE Camille, 46 Fritz De Beulestraat 9000 Gent, pour les deux Flandres, Orientale et Occidentale.
 - 3°) Le Docteur VANDE KERKHOVE Roger, 135 Van Cortbeedelei, 2100 Deurne, pour la province d'Anvers.
 - 4°) Léon VANDERSTOCK, 24 rue du Chemin de Fer, 7780 Comines pour la région frontalière du Hinaut.
 - 5°) Madame MICHAUX, 82 rue du Moulin, 1030 St Josse, pour les environs de Bruxelles.
 - 6°) Madame De VROE Amme Marie, 164 Avenue Emile Max, 1040 Boite, pour Bruxelles Ville,
- ces six personnes ayant introduit une demande écrite tant au niveau National Belge qu'au niveau Interfédéral.

Nous sommes disposé à conférer un mandat aux personnes suivantes mais à cette double condition qu'ila fassent d'abord une demande écrite auptès du Bureau national de Bruxelles en la personne du Docteur VAN ROSSUM aidé de Madame

De VROE, de Madame BUELENS et de Monsieur Jean SCHMETZ.

Ce Bureau devra, après accord, introduire sa demande au Président Interfédéral, le Général Thadée JAGO qui statuera.

Il s'agit de Monsieur Bernard WITTEPROTE, 5 rue des Fauvettes 1341 à Cwroux Mousty, qui nous a versé la somme de 4120 F belges pour les années 1980 et 1981. Il devra d'abord revoir la côte part de chacun de ses membres, 20F étant absolument dérisoire. Cette somme doit être portée à un minimum de 100 F belge.

Il lui importe également de se mettre au préalable en règle pour 1982. Enfin, nous attendons une demande écrite de sa part.

Il en est de même pour:

Le commandant C. S. Rémy, 58 Avenue de la Citadelle, 5100 Jambes, et de son coadjuteur

Monsieur ROSSOMME Albert, 10 Rue Cottaprès, 5620 St.Gerard

Enfin, il est également de même pour

Monsieur RONSART, 24 Rue de la Molinee, 5198 Anhée sur Meuse.

A condition et d'une discipline, il sera possible de réaliser un excellent travail en commun.

J'accuse réception de la somme de 600 FF l'équivalent de la somme belge prévue.

Paris, le 14 mai 1982

Thadée JAGO
Président Interfédéral



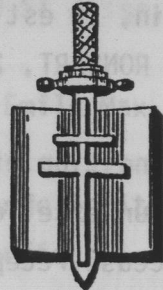
1982

XXXII^B

ANNIVERSAIRE

DE

L'APPEL DU 18 JUIN



Monsieur le Ministre des Anciens Combattants a adressé à Messieurs les Présidents des Associations d'anciens combattants l'invitation d'assister un nombre et avec leurs emblèmes à la Commémoration de l'Appel du 18 Juin 1940. -

Le 42ème anniversaire de l'Appel historique du Général de Gaulle sera célébré le 18 juin 1982 par un ensemble de manifestations destinées à marquer d'une solennité particulière cette commémoration.

Ci-après le programme de ces cérémonies:

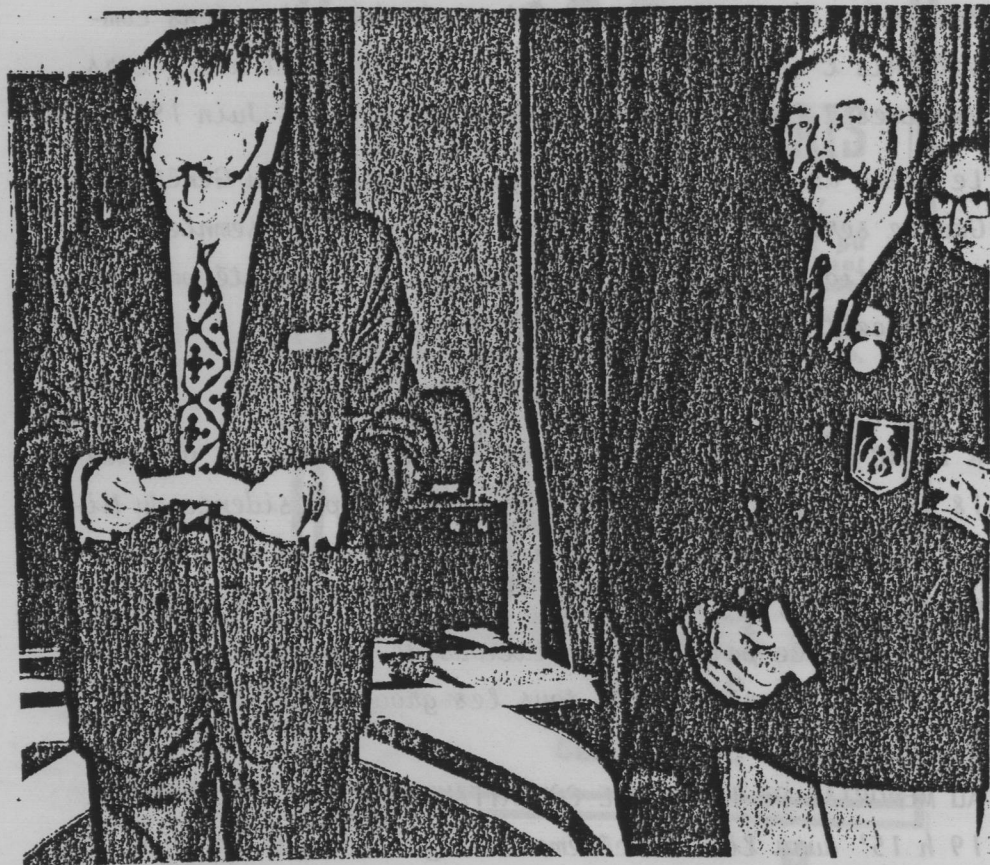
A L'ARC DE TRIOMPHE, Place Charles de Gaulle, le vendredi 18 juin 1982, à 18 h, déroulera sous la présidence du Ministre des anciens combattants, la cérémonie du ravivage de la flamme, organisée par l'Association des Français Libres entourée par les Associations de résistants et de déportés et en présence de tous les groupements d'anciens combattants.

AU MEMORIAL DE LA FRANCE COMBATTANTE DU MONT-VALERIEN, à 19 h 15' aura lieu la cérémonie organisée par la Chancellerie de l'Ordre de la Libération au Mémorial de la France Combattante du Mont-Valérien, en présence de Monsieur le Président de la République.

Des emplacements seront réservés aux grands mutilés et anciens combattants.

Des cars militaires seront mis à la disposition des porteur et des membres des Associations pour leur permettre de se rendre de l'Arc de triomphe au Mont-Valérien et pour leur assurer le retour jusqu'à la Place Charles de Gaulle.

DELEGATION ANGLETERRE



Le Lieutenant Général Chevalier Harold JUBB, P. A. F. est le Président de la Délégation Angleterre de la Fédération des Combattants Alliés en Europe (photo ci-dessus, à droite).

Le Président JUBB, ancien signaleur, a été l'artisan de l'évasion de la jeunesse belge, via France, en Espagne. Vétéran de la campagne 1939-1940 en Belgique et de la guerre 1939-1945 M. JUBB, dont les hauts faits lui ont valu nombreuses distinctions nationales et alliées, est actif sur le plan ancien combattant international. Il incarne l'esprit de camaraderie qui, forgé sur le champ d'honneur, vit dans nos coeurs à tous.



DELEGATION ITALIE

Monsieur le Comte Umberto BALBI di SANTA GIUSTINA, Prédident de la Délégation Italie de la F.C.A.E., nous a communiqué que le 20 juin 1982 aura place à COMO, Italie, l'inauguration de la Session de Como, avec participation de délégations étrangères.

La communication est accompagnée du programme des Assises de Como, et d'une invitation adressée à la Présidence Interfédérale de notre Association.

N O S P E I N E S

Nous avons appris le décès de Monsieur Bernard BOUCARD délégué du département de Seine Saint Denis, victime en pleine vitalité d'une maladie incurable. Avec lui nous perdons un membre dévoué et entreprenant. Nous présentons nos condoléances émues à Madame BOUCARD, sa mère.

+++

Monsieur et Madame GASKA ont perdu respectivement leur mère et belle-mère, décédée le 16 mai dernier.

A Monsieur GASKA, Président de la Section du ZUPRO' d'Escoudin, et à Madame GASKA, née WACHOWICZ, du Conseil de la Fédération, nous adressons nos sincères condoléances.

+++

SUPPLEMENTS "EUROPA"

A l'avenir la revue "Europe" se propose d'éditer des suppléments:

"COLLECTION EUROPA"

DELEGATION ROUMANIE

L'APPEL du 18 JUIN 1940 et LA RESISTANCE ROUMAINE

Au Congrès du 15 mai de la Fédération, parmi les invités de la Délégation Roumanie, se sont trouvés nos compagnons français natifs de Roumanie ayant activé dans le réseau "La Marne" pendant la guerre, ainsi que Monsieur Cornel VELTIAN, ancien du Mouvement Roumain de Résistance et Libération, en visite à Paris. Ces présences nous ont rappelé le processus de la naissance de la Résistance roumaine et ce que celle-ci doit à la France comme source d'inspiration.

L'Appel du 18 juin 1940, adressé par le Général de Gaulle aux Français et, par son esprit, à toutes les peuples européennes victimes des agressions totalitaires, a eu un retentissement exceptionnel en Roumanie. L'Appel a fortifié notre détermination de résister, notre espoir de vaincre.

Dès le commencement de la sauvage invasion de la Pologne et de la plus monstrueuse conflagration mondiale, Hitler a coupé court à toute velléité de la Roumanie de se rallier à la Pologne, la France et l'Angleterre, dépêchant de Berlin un commando de tueurs qui ont assassiné le Premier Ministre Armand Calinescu, déstabilisant la direction de l'Etat, déjà affaibli par la dictature carliste et la 5-ème colonne nazie.

Pour moi, la 2-ème guerre mondiale a commencé par mon éloignement de l'enseignement en septembre 1939 pour fait d'opposition au régime de dictature. A quelque chose malheur est bon. Libérée de toute obligation professionnelle j'ai pu contacter des militants démocrates et des amies à Constanta, en Dobrogea, à Bucarest et dans le département Téléorman, les encourageant à continuer l'action, leur enseignant les nouvelles méthodes d'organisation et activité dans la clandestinité.

L'Appel du Général de Gaulle nous enseignait que l'invasion, l'occupation et la domination ennemie ne mettent pas fin à la vie d'une nation aussi longtemps que l'esprit de résistance anime les patriotes et que leurs âmes sont armées de la volonté de riposte, de la détermination de survivre et vaincre.

Quelques jours après l'invasion de la France par l'Allemagne, la Russie, la Hongrie, la Bulgarie et l'Allemagne envahissent la Roumanie, et Hitler l'attèle à son char de guerre.

Qu'est qu'il nous restait à faire? Nous inspirer de notre propre histoire de résistance séculaire contre les dominations étrangères et, aussi, suivre l'exemple gaullien.

Suivant l'exemple de la France Libre et Combattante le Mouvement Roumain de Résistance et Libération naissant étendit ses réseaux sur tout le territoire du pays, apprenant à combattre dans la clandestinité. La direction politique de l'opposition démocrate a envoyé en territoire britannique le Commandant Georges BEZA, mon mari (je l'ai accompagné) ainsi que Cornel BIANU, Pavel PAVEL, Stefan NENITESCU et autres, pour assurer une présence libre roumaine et la liaison entre les Nations Unies et la Résistance de l'intérieur du pays.

Des jeunes patriotes démocrates, Augustin VISA, Valeriu GEORGESCU, Amedeu BADESCU, Cornel VELTIAN, Jean BEZA, Cornel COSMOVICI, et quelques autres, le noyau dur de l'action, et beaucoup, beaucoup autres militants décidés à payer le prix de leur liberté et leur vie pour la survie de leur patrie et de la liberté de la nation, se sont offert corps et âme à la lutte pour la cause juste de la liberté à reconquérir.

A Constantinople, Jérusalem, Cairo, Londre, j'ai donné ma part de peine pour la victoire de la cause roumaine et alliée. A Istamboul nous avons fondé la Roumanie Libre du Proche Orient. A Jerusalém avons crée le Bureau Libre de presse et propagande, et fondé le poste libre de radiodiffusion "La Lutte de Libération". C'est aussi à Jerusalém que nous sommes entré en relation avec la France Libre, de même qu'avec "Les Amis de la France Libre", association présidée par Mme Anne Général COLLET. C'est à Cairo que mon mari a travaillé au Grand Quartier Général, moi lui assurant le secrétariat du Mouvement libre roumain. De Londre, j'ai continué ma collaboration à la propagande libre et aux relations avec le pays.

Le combat gaulliste a été couronné de succès le 23/24 août 1944, par la liberation de Paris et, tel qu'il l'avait prévu, de Gaulle et la France étaient présents, aux côtés des Alliés, le jour de la victoire, le 8 mai 1945.

Le combat roumain, dans la résistance et sur le champs d'honneur après le 23/24 août 1944, a été aussi couronné de succès et la Roumanie, que l'exemple gaulliste avait inspiré et l'appel des Nations Unies encouragé, à elle aussi été présente, le jour de la victoire Alliée, parmi les vainqueurs.

La résistance polonaise, tchèque, française, yougoslave, grèque, belge et toutes les résistances européennes, reconnaissantes à leurs propres chefs, reconnaissent le rôle du Général de Gaulle de protagoniste de la Résistance.

Prof. Silica BEZA

CORRESPONDANCENOUVELLE VOIX EUROPEENNE.

Monsieur Pierre de la CRAU nous écrit:

J'ai découvert tout récemment l'intérêt des pays de l'Europe de l'Est pour la renaissance européenne. Notamment la Pologne et la Roumanie, si proches de la France par leur culture et leur histoire.

Je suis membre d'une association européiste... nommée Europe 2000. Notre prochain Congrès aura lieu en Octobre à Bruxelles. Accepteriez-vous éventuellement et s'il vous plaît d'y envoyer un de vos représentants pour y faire valoir les intérêts des nations abandonnées de l'autre côté du rideau de fer? La Renaissance européenne se fera en effet par leur libération ou ne se fera pas!...

MANIFESTATION DU SOUVENIR

Le 22 Août 1944, pendant les combats pour la libération de Paris, le commandant Louis BOUCHET et six de ses compagnons, pris les armes à la main, étaient fusillés par les allemands dans les fossés du Fort Neuf de Vincennes. Depuis prisonniers et victimes de guerre de la R.A.T.P.

viennent rendre un pieux hommage à ceux qui furent leurs camarades de travail et de combat, sur le lieu où fut consommé leur sacrifice.

Cette manifestation du Souvenir aura lieu, cette année, le Vendredi 20 Août 1982, à 17 h 30', au Fort Neuf de Vincennes.

COURRIER: Question et Réponse.

QUESTION: Un Polonais ayant fait la campagne de Pologne en 1939, est ensuite passé par la France en Angleterre pour s'engager dans la 1^{ère} Division polonaise blindée. Il a participé au débarquement en juin 1944, a fait la campagne de France, de Belgique, de Hollande, est revenu en Angleterre pour gagner ensuite la Pologne. Il y est décédé, laissant une veuve en Pologne. Cette dernière a-t-elle droit à une pension de veuve d'ancien combattant?

REPONSE: La veuve en question doit s'adresser, soit aux autorités anglaises, soit aux autorités polonaises, pour demander des prestations qui pourraient lui être dues. En France la retraite d'un ancien combattant n'est pas réversible à la veuve.

Le Commandant VIALLARD
Délégué F.C.A.E. de la
Maine et Loire, nous
offre ces photos qui
témoignent d'efforts
louables en faveur de
La POLOGNE martyre. -



La Pologne
a faim

LA POLOGNE
a faim

quick fait
L'OS

PRIP

9
Lait

Nous Collectons :

Lait Entier / Lait stérilisé

Petits Bords Enfants

Couches non jetables

UN CAMION EST PARTI POUR LA POLOGNE.

GRACE AU COLLEGE DE LA MADELEINE

le Courrier
de l'Ouest

FEDERATION DES COMBATTANTS ALLIES EN EUROPE
LE BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESIDENT GENERAL	Thadée JAGO
PRESIDENT ADJOINT	Wladys KUCHARSKI
SECRETAIRE GENERAL	Georges BEZA
TRESORIER	Louis MONREAL Y LAPEYRA
TRESORIER	Mme Marianne GRABOWSKI

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

JAGO	PAPIERZ	VIALLARD
KUCHARSKI	GARCZAREK	CRAPPART
DENIZART	MICHALAK	KOZLIK
BEZA	KRZYZOSTANIAK	RADZICKI
MONREAL	MAJCHRZAK	AUCLERCQ
Mme GRABOWSKI	NAPIERALA	Mme KORTE
PADILLA	Mme GASKA	LUCZKIEWICZ
CHASSERY	POLAK	

LE BUREAU Z.U.P.R.O.

PRESIDENT	Thadée JAGO
PRESIDENT ADJOINT	Wladys KUCHARSKI
SECRETAIRE GENERAL	Jean DENIZART
TRESORIER	Mme Marianne GRABOWSKI
MEMBRES DU BUREAU	GARCZAREK MICHALAK

S O M M A I R E

Thadée JAGO	Le Mot du Président
"Europa"	Le Congrès du 15 Mai 1982
Les Délégués F.C.A.E.	Résolution
Georges BEZA	Editorial
Le Conseil d'Administration, Le Bureau FCAE et ZUPRO	
Nouvelles: Délégations Nationales et Alliées	
XXXII-e Anniversaire de l'APPEL du 18 JUIN 1940	
Silica BEZA	L'Appel du 18 Juin et la Roumanie

REGLEMENT INTERIEUR

I. (a) CONSEIL FEDERAL. "Afin de souligner la vocation européenne de la Fédération il est créé sous l'autorité du Président Général un Conseil Fédéral comprenant les Délégations Alliées, membres de la Fédération. Son but est de coordonner les manifestations patriotiques et de participer avec voix consultatives aux initiatives de la Fédération. Sa composition et son fonctionnement seront définis par un règlement intérieur."

(b) COMPOSITION DU CONSEIL FEDERAL ET SON FONCTIONNEMENT. Le Conseil Fédéral réunit tous les Présidents des Délégations Alliées, membres de la Fédération. Il se réunit une fois par an, ou sur la demande expresse d'une Délégation Alliée. Après l'ouverture de la séance le Président Général confie la Présidence d'Honneur à un Président d'une Délégation Alliée, à tour de rôle. Les décisions sont prises à l'unanimité.

(c) COMPETENCE DU CONSEIL FEDERAL. Le Conseil Fédéral est compétent:

- pour fixer les cotisations des Délégations Alliées;
- pour décider du financement du périodique "EUROPA";
- pour promouvoir les manifestations communes;
- pour accorder des récompenses et créer des médailles.

II. LES DECORATIONS. Les demandes d'attribution de récompenses seront adressées au Président Général, qui en référera au Comité des Récompenses. Ce comité sera composé du Secrétaire Général, de deux membres de la Fédération désignés à cet effet par le Président Général et un membre du Conseil Fédéral. Les droits de chancellerie sont du ressort du Trésorier National. Il est interdit aux Délégués d'en percevoir le prix. Cette clause concerne le Comité Français.

III. CARTES D'ARHERENTS. Les cartes d'adhérents doivent, obligatoirement, être signées par le Président Général, qui attribue à chaque carte un numéro d'enregistrement national. En conséquence les cotisations doivent être adressées au siège de la Fédération à Paris. Les cartes délivrées dans d'autres conditions ne seront pas valables. Les Comités Alliés peuvent régler la question d'une manière spécifique, après l'entente avec le Président Général.

FÉDÉRATION DES COMBATTANTS ALLIÉS EN EUROPE

J.O. n° 10 du 13 Janvier 1968



Membre Fondateur :

Association Nationale des Résistants - Combattants Polonais en France - Z.U.P.R.O.

J.O. n° 233 du 6 Octobre 1967 (ancien n° 279 du 29 Novembre 1946)

Siège : 23, Quai de la Tournelle, 75005 PARIS

Tél. 354 41.17

BULLETIN D'ADHÉSION

NOM :

Prénoms :

Date et lieu de naissance : Nationalité :

Profession :

Adresse :

Carte du Combattant N° N° C.V.R.

Campagnes :

..... A, le
Signature :

Honorer les mérites des Anciens Combattants Alliés en Europe et de leurs Alliés qui, n'ayant pas failli à l'honneur de soldat et soucieux d'éviter aux générations futures les souffrances et les horreurs de la guerre s'engagent à lutter ensemble pour la construction d'une Europe Unie et la défense de la Civilisation, de la Liberté et de la Paix.

LES SYMPATHISANTS sont les bien venus dans nos rangs et sont priés de compléter le BULLETIN indiquant SYMPATHISANT



EUROPA

BULLETIN D'ABONNEMENT

ECRIRE TRES LISIBLEMENT ET DE PREFERENCE EN MAJUSCULES

N., ME, OU Mlle,

ADRESSE

CODE POSTAL _____ VILLE _____ PAYS _____

ADRESSE LA SOMME DE _____ FRANCS POUR _____ ABONNEMENT D'UN AN A "EUROPA",
PAR MANDAT LETTRE /OU/ CHEQUE BANCAIRE /OU/ VIREMENT POSTAL 3 VOLETS, CI-JOINT
RÉDIGÉ AU NOM D'EUROPA. C.C.P. LILLE 3893 92 X

ABONNEMENT ANNUEL: FRANCE, 20 FRs; ETRANGER, 25 FRs, DON DE SCOUTIEN: A VOI ONTE

Dépôt Légal Juin 1982